

Critères d'évaluation du fonds

Fonds de soutien aux étudiants d'été

Critères d'évaluation

1	<p>Le projet proposé s'aligne-t-il avec un ou plusieurs des secteurs prioritaires? Si non, alors le projet propose explique-t-il clairement comment il aura un impact positif sur la population du Nouveau-Brunswick?</p> <ul style="list-style-type: none">- Dans quelle mesure le projet répond-il aux manques et à l'impact potentiel dans le domaine?- Dans quelle mesure fait-il progresser les connaissances dans son domaine?
2	<p>L'établissement ou le chercheur principal ont-ils démontré la capacité à offrir un soutien aux étudiants?</p> <ul style="list-style-type: none">- Les étudiants auront-ils l'occasion de recevoir une formation complète et du mentorat? Le CP a-t-il indiqué avoir des plans et des activités structurées pour les étudiants?- À quels éléments du processus de recherche les étudiants seront-ils exposés?- Les étudiants seront-ils exposés à d'autres partenaires de recherche?
3	<p>La demande démontre-t-elle l'impact positif du projet sur le développement académique et les capacités de recherche des étudiants?</p> <ul style="list-style-type: none">- Le projet offre-t-il des occasions structurées pour que les étudiants soient en mesure de développer leurs compétences.
4	<p>La MPC sera utilisée pour critère de différenciation secondaire, appliqué lorsque les demandeurs sont semblables en fonction des critères principaux énumérés plus haut.</p>
5	<p>Après l'évaluation des demandes sur la base des critères fondamentaux énumérés ci-dessus, celles qui dépassent le seuil de mérite feront l'objet d'un examen interne supplémentaire afin de garantir une répartition équitable des fonds entre les secteurs et les institutions.</p>